

Tous à Serverette le mercredi 19 août à 14H00 et le jeudi 20 août à 17h00 contre le projet Volkswind !

Volkswind : la société de désinformation

La société Volkswind est bien connue des opposants à l'éolien pour ses pratiques toujours offensives et frisant l'illégalité. Il suffit pour s'en convaincre de constater les témoignages d'élus locaux opposés à ses projets ou même de propriétaires privés qui ont signé avec elle des conventions. Partout reviennent les mêmes termes : « méthodes agressives, non-respect des populations, passage en force ».

Nous pouvons en témoigner aux Laubies, puisque, conformément à ses pratiques « à la hussarde », cette société n'avait pas hésité en août 2023 à faire installer son mât de mesures sur le terrain du conjoint de la Maire précédente, qui avait lui-même signé un bail avec Volkswind. Cette énormité juridique nous avait d'ailleurs permis de faire annuler la décision de la Maire.



Aujourd'hui, sous couvert de « bulletin de (dés)information », Volkswind distribue dans les boîtes à lettres de la commune une lamentable mais luxueuse propagande visant à allécher les crédules ou les cupides. Elle annonce « une permanence d'information » le mercredi 19 août à la mairie de Serverette. Cette permanence consistera, comme nous avons pu le constater dans d'autres dossiers de Volkswind, à « cocher une case obligatoire » du processus administratif en permettant aux quelques personnes intéressées de déambuler devant des tableaux flatteurs de son projet et de répondre à d'éventuelles questions (toujours dans le creux de l'oreille, jamais publiquement). Dialogue, non, mais propagande intéressée !

Celle-ci se révèle aussitôt dans la présentation, dont le titre est le suivant : « Ferme éolienne des Laubies/ Commune des Laubies » qui veut faire comprendre que ce projet aurait reçu la bénédiction du nouveau conseil municipal. Or, c'est tout l'inverse, puisque ce dernier a délibéré contre les éoliennes (et le photovoltaïque) dans sa séance du 15 juillet 2026, délibération qui a par ailleurs été transmise à la société, laquelle ne pouvait l'ignorer. On est donc dans un cas de manipulation qui pourrait d'ailleurs justifier une plainte de la commune.

Mais le principal argument de ces sociétés est l'argent. D'où la référence à 126 700 euros de « retombées fiscales ». Comme dans toutes les publicités mensongères, il faut lire en priorité ce qui est écrit en petits caractères, c'est-à-dire « par an estimées pour le bloc communal ».

Il s'agit donc d'estimations que Volkswind pourra aisément limiter en pratique en s'appuyant sur différents arguments. Quant au « bloc communal » il comprend la commune des Laubies et la communauté de communes de Randon-Margeride. Or, on constate que, dans le projet de La Clamouse (près de Châteauneuf-de-Randon), exactement le même que celui des Laubies, la Communauté de communes reçoit (sous réserve de ce qui est dit plus haut) 85 000 euros et la commune 43 000 euros. On est loin de la manne financière annoncée (qui, selon le document « résumé non-technique » de Volkswind, serait en fait 36 000 euros ! Dans deux documents parus quasiment la même semaine Volkswind donne deux chiffres bien différents des recettes pour la commune !

Autres «embrouilles» de Volkswind, les emplois créés dont on ne peut savoir s'ils concernent la France entière ou la Lozère, mais certainement pas la commune des Laubies.

De même les « retombées » pour les entreprises locales, estimées à près de 6 millions d'euros sans qu'il y ait le moindre effort pour détailler ce chiffre à l'évidence boursouflé et improuvable.

Quant aux études qui visent à montrer le soin que Volkswind porte aux paysages et à l'environnement, on sait le peu de crédit qu'il faut accorder à ces sociétés d'études qui ne peuvent se permettre de contrarier leurs donneurs d'ordre et qui souvent soustraient leurs prestations. On peut en avoir un exemple avec l'impact paysager des 5 éoliennes de Volkswind depuis la ferme du Mas (page 3) sans qu'aucun petit bout de ces machines de 150 mètres de haut soit perceptible ! Nos lecteurs connaissent la réalité puisque les photomontages que nous avons réalisés montrent au contraire un impact majeur sur ce paysage.

S'agissant du planning de Volkswind, on voit clairement que son comité de projet, pour l'instant virtuel, se tiendrait le lendemain-même de sa « permanence d'information » c'est-à-dire le jeudi 20 août à 17H00. Gageons que nos élus ne se laisseront pas manipuler aussi grossièrement et qu'ils refuseront de participer à une telle mascarade !

Lors d'un entretien assez tendu avec l'un des membres de PEPLM il y a deux ans, le représentant de Volkswind lui avait déclaré : « **cessez de vous opposer à notre projet : nous avons l'influence et l'argent. Vous ne pouvez rien contre nous !** ». Ainsi, cette société, qui condescend à travailler en Lozère, donne le sentiment qu'elle nous prend pour des Indiens, habitants d'une lointaine réserve, destinés à être plumés sans vergogne et spoliés de leurs environnements ancestraux, comme de la beauté de leurs paysages. Montrez-leur qu'ils se trompent et que vous saurez résister !

**Venez nombreux manifester votre opposition à ce projet
le 19 août 2026 à 14h et le 20 août à 17h
à la salle communale de Serverette**

